



DATE DE PUBLICATION : 01 septembre 2025

Le directeur régional Normandie

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Economie et du Réseau, le 1^{er} mars 2023 ;
Délégation permanente est donnée à Mme Sylvie FLOCH-LAIME, adjointe au directeur départemental de l'Orne, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale d'Alençon. Mme Sylvie FLOCH-LAIME, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Alençon.

Mme Sylvie FLOCH-LAIME peut subdéléguer sa signature à des assistants, placés sous son autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Rouen, le 01 septembre 2025

Eric VILLENEUVE